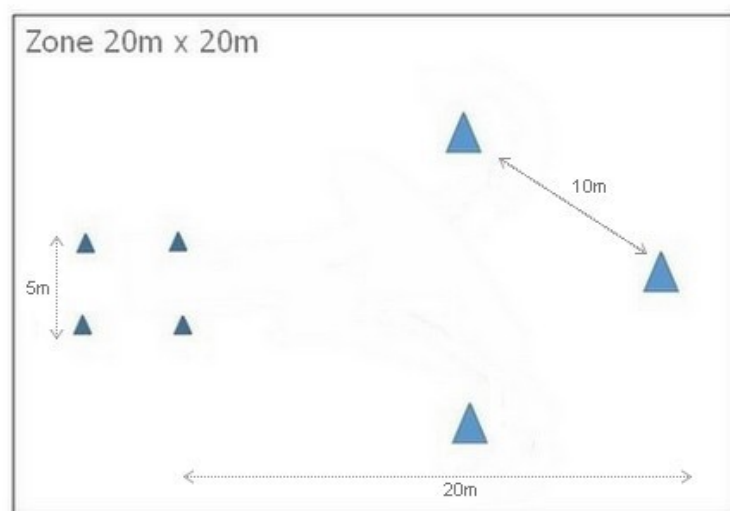


Équipement : Une boîte de départ/arrivée de 5m x 5m, 3 cônes. Distance entre les plots : 10 m. Zone de contrôle d'environ 20 m x 20 m qui n'a pas besoin d'être matérialisée.

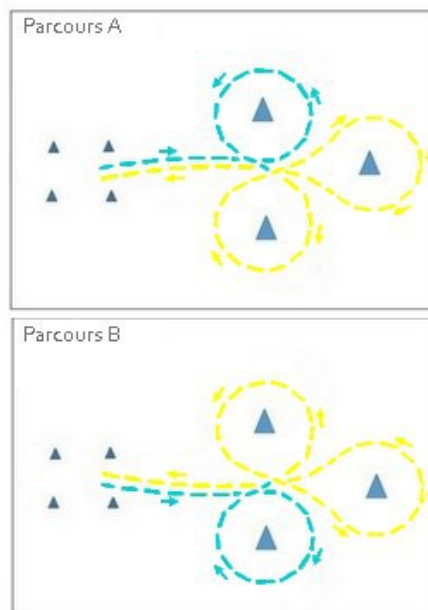
Temps autorisé : 1 minute et 15 secondes

Descriptif : Départ poney/cheval et cavalier arrêtés dans la zone D/A. Le cavalier exécute avec son poney/cheval à côté de lui un parcours en trèfle autour de trois cônes. *Le cavalier doit contourner l'ensemble des cônes avec son poney/cheval.* Le cavalier peut choisir entre deux parcours en trèfle.

- Parcours A : Le cavalier commence par le cône qui est à sa gauche, il le contourne à main gauche, puis il va à main droite sur le second et le troisième cône qui est au fond.
- Parcours B : Le cavalier commence par le cône qui est à sa droite, il le contourne à main droite, puis il va à main gauche sur le second et le troisième cône qui est au fond. Il revient ensuite directement s'arrêter avec son poney/cheval dans la zone D/A.



© Association Equifeel-Partage



Contrat 10 points : Le cheval est en licol et longe

Contrat 15 points : Le cheval en licol, la longe étant fixée par un élastique au licol.

Contrat 20 points : Le cheval est sans longe. Le licol est conservé sur la tête du cheval.

Bonus :

- +2 points si le contrat est réalisé avec « politesse » selon les critères suivants (valable pour les 3 contrats) :
 - Réactivité de réponse du cheval à la demande faite par le cavalier
 - Demandes légères et discrètes du cavalier
 - Sans pénalités
 - Sans rupture d'allure
- +2 points si le contrat est réalisé sans stick ou utilisation du bout de la longe. (valable pour les 3 contrats)
- +2 points si le contrat en 20 points est réalisé en liberté = sans licol sur la tête.
- +4 points si le cavalier n'accompagne pas son cheval derrière les 3 cônes et l'envoi seul derrière. Pour la validation de ce bonus, les 3 cônes doivent être effectués en envoyé. Le cavalier conservera la notion de cheval à côté de soi pour réaliser le dispositif en dehors des envoyés. (valable pour les 3 contrats)

Pénalités spécifiques à ce dispositif (les pénalités générales applicables sont disponibles sur une fiche à part) :

- Si le cheval n'est pas placé à côté du cavalier plus de 5 secondes : -2 points applicable plusieurs fois.
- Erreur d'installation du dispositif ou installation partielle : -2 points.
- Erreur de parcours non rectifiée : contrat ramené à zéro.

NB : Dans le cas où votre contrat est ramené à 0, il vous sera attribué tout de même 5 points de participation dans le but de valoriser le travail effectué avec votre cheval durant le mois, et encourager les publications en cas de non réussite.

Vidéo : <https://www.youtube.com/watch?v=nTzON-Y0ew&t=3s>